



COURRIERES SPORT BILLARD

28 rue Roger Salengro

62710 COURRIERES

Tel : 03 21 20 03 35

billardcourrieres@gmail.com

Courrières, le jeudi 19 février 2015

Chers amis,

COURRIERES SPORT BILLARD organise son traditionnel
Tournoi du 8 mai (tournoi 3 bandes par handicap)

Cette année, nous innovons...

Nous vous proposons un tournoi à 32 joueurs qui se déroulera sur 2 jours

Il est réservé aux joueurs des catégories N2, N3, R1, R2 et NC ; 32 joueurs répartis en huit poules de 4 joueurs. Les phases de poule se joueront toute la journée du vendredi 8 mai. Les phases finales se joueront le samedi 9 mai.

Inscription par email à billardcourrieres@gmail.com ou auprès de Jean-François Clairet au 06 06 70 00 02 de 7h à 20h ou auprès de Jean-Louis Duhamel au 03 21 20 03 35 en semaine de 14h à 17h.

Le tournoi se joue en auto-arbitrage et en non-stop.

Vendredi midi, des sandwiches variés vous seront proposés. Le soir, nous dégusterons un couscous royal, et le samedi midi, un buffet froid.

L'inscription au tournoi est de 15 euro. Merci de préciser, en même temps, combien de parts de couscous vous souhaitez réserver le soir.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au DIMANCHE 26 AVRIL 2015, minuit. Les 32 premières inscriptions reçues seront retenues, les joueurs s'inscrivant ensuite seront enregistrés comme remplaçants.

A bientôt.

Bien amicalement,

Jean-François Clairet, Président du club.

REGLEMENT DU TOURNOI

ART.1 : Les 32 premières inscriptions reçues sont validées. Les réponses devront nous parvenir avant le DIMANCHE 26 AVRIL 2015 – MINUIT. Les personnes s'inscrivant après les 32 premières viennent compléter une liste de remplaçants. Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser une inscription.

ART.2 : Il est primordial qu'on puisse joindre rapidement et sûrement, chaque joueur, inscrit ou remplaçant. Il conviendra donc de laisser un numéro de portable – ou un numéro de fixe, à défaut – lors de l'inscription.

ART.3 : Le tournoi se joue en auto-arbitrage et en non-stop.

ART.4 : Le tirage au sort des poules se fera le JEUDI 7 MAI A 18H00.

ART.5 : Les échauffements se feront de 8h30 à 9h00, les matches débiteront officiellement à 9h15.

ART.6 : La tenue de club est exigée.

ART.7 : La compétition se joue sur les 4 billards, 3 tables de 2m80 et 1 table de 3m10.

ART.8 : Le billard 3m10 permettra à deux joueurs N2 de disputer leur premier match, au premier tour. Le tirage au sort sera adapté pour rendre ce cas de figure faisable. Le non-stop reprendra ses droits dès la fin de ce match d'ouverture et le 3m10 sera utilisé comme un autre billard sans distinction de la catégorie des joueurs. La finale sera jouée sur le 3m10 si les deux finalistes sont N2, ou d'une autre catégorie, s'ils sont d'accord tous les deux pour la disputer sur cette table.

ART.9 : A midi, la compétition continue. Ceux qui ne jouent pas peuvent déjeuner. Des sandwiches sont à disposition.

ART.10 : Chaque poule aura une tête de série déterminée en fonction de la moyenne enregistrée sur <http://ffbsportif.com/3bandes> cette saison. Si le joueur n'a pas joué, c'est celle connue sur le site qui sera retenue, à défaut, celle de la saison précédente.

ART.11 : La tête de série numéro 1 est le vainqueur de l'année précédente.

ART.12 : Le tirage au sort placera les joueurs dans leur poule respective, en évitant, autant que faire se peut, de faire se rencontrer deux joueurs d'un même club dans la même poule.

ART.13 : Les frais d'inscriptions sont de 15 euro. Le paiement peut se faire le jour J.

ART.14 : Le prix des sandwiches le vendredi midi est de 2 euros. Le prix du couscous du vendredi soir est de 12 euro par personne, (plat + dessert) boissons non comprises. Le prix du buffet froid du samedi midi est de 10 euro par personne.

ART.15 : Les primes distribuées aux huit premiers sont : 200 € au premier, 100 € au second et 50 € au troisième et au quatrième et 20€ aux quatre joueurs suivants. Soit 480€, la totalité des frais d'inscription.

ART.16 : Handicaps

N2 : 25 points – N3 : 22 points – R1 : 18 points – R2 et NC : 15 points

ART.17 : Pour éviter de finir trop tard, les matches sont limités à 40 reprises. Dans le même souci, une limite de temps de réflexion de 30 secondes est prévue.

ART.18 : Le comité d'organisation est seul juge pour régler tout litige ou problème résultant d'un point non prévu au présent règlement.

ART.19 : L'inscription au tournoi implique l'acceptation de ce règlement.